

FONDS COMMUNAUTAIRE ÉCOPROJETS — GRILLE D'ÉVALUATION

	NUL 0	FAIBLE 3 OU 4	BIEN 5 OU 6	TRÈS BIEN 7 OU 8	EXCELLENT 9 OU 10	TOTAL
1. Pertinence du projet par rapport aux objectifs du Fonds communautaire Écoprojets.	Le projet ne répond à aucun objectif du fonds.	Le projet répond à au moins 1 objectif du fonds.	Le projet répond à au moins 3 objectifs du fonds.	Le projet répond à au moins 5 objectifs du fonds.	Le projet répond à tous les objectifs du fonds.	/10
2. Pertinence du projet par rapport à la Politique environnementale <i>(Protection de la ressource en eau, Agriculture urbaine, Matières résiduelles, Adaptation aux changements climatiques, Biodiversité et milieux naturels)</i>	Le projet ne répond pas aux objectifs de la Politique environnementale.	Le projet répond partiellement aux objectifs de la Politique environnementale.	Le projet répond au moins à un objectif de la Politique environnementale.	Le projet répond au moins à 2 objectifs de la Politique environnementale.	Le projet répond à plus de 2 objectifs de la Politique environnementale.	/10
3. Pertinence du projet par rapport à la Planification stratégique	Le projet ne répond pas à la Planification stratégique.	Le projet répond à une aspiration sans projets porteurs.	Le projet répond à une aspiration et seulement à un projet porteur.	Le projet répond à au moins une aspiration et à au moins deux projets porteurs.	Le projet répond à deux aspirations et à au moins trois projets porteurs.	/10
4. Pertinence du projet par rapport à la Politique familiale et des aînés <i>(favorise les relations intergénérationnelles, favorise l'esprit de voisinage, favorise l'implication et l'expression des jeunes dans la communauté, encourage la collaboration avec un autre milieu ou organisme, fait la promotion du transport actif)</i>	Le projet n'est pas cohérent avec la Politique familiale et des aînés.	Le projet répond à 1 aspect tiré de la Politique familiale et des aînés.	Le projet répond à 2 aspects tirés de la Politique familiale et des aînés.	Le projet répond à 3 aspects tirés de la Politique familiale et des aînés.	Le projet répond à au moins 4 aspects de la Politique familiale et des aînés.	/10
5. Impact et retombées du projet auprès de la collectivité <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de personnes atteintes • Accessibilité aux citoyens • Impact social et communautaire 	Le projet est accessible à une seule famille ou une maison/unité de logement.	Le projet est accessible à plus d'une famille/résidence, mais a peu d'impact (social et communautaire) positif.	Le projet atteint plusieurs citoyens et a un impact (social et communautaire) positif.	Au moins un quartier ou un milieu de vie (ex. communautaire, institutionnel) pourra en bénéficier et le projet a un impact (social et communautaire) positif.	Le projet est accessible et aura un impact (social et communautaire) positif sur l'ensemble des citoyens de Vaudreuil-Dorion.	/10
6. Capacité de réaliser le projet <ul style="list-style-type: none"> • Temps de réalisation • Expertise (au besoin) • Faisabilité (environnement) <p>*Minimum requis du critère = 5</p>	Le projet n'est pas réalisable.	Le projet est peu réalisable, le risque d'échec est élevé.	Le projet est réalisable, le risque d'échec est moyen.	Le projet est réalisable, le risque d'échec est faible.	Le projet a clairement démontré sa capacité de réalisation.	/10

FONDS COMMUNAUTAIRE ÉCOPROJETS — GRILLE D'ÉVALUATION

	NUL 0	FAIBLE 3 OU 4	BIEN 5 OU 6	TRÈS BIEN 7 OU 8	EXCELLENT 9 OU 10	TOTAL
<p>7. Autonomie et effort pour le maintien du projet à long terme</p> <ul style="list-style-type: none"> • Autonomie du projet dans le temps • Efforts d'entretien des responsables du projet • Besoin en ressources humaines et financières pour le maintien du projet <p>*Minimum requis du critère = 5</p> <p>*Aucun projet demandant des efforts d'entretien de la Ville ne sera admissible.</p>	Le projet demande une prise en charge ou un entretien important dans le temps et/ou le projet ne pourra pas fonctionner sans ressources financières importantes par la suite.	Le projet demande un entretien régulier et/ou des ressources financières plus ou moins importantes et récurrentes sont requises pour son fonctionnement à long terme.	Le projet nécessite un entretien minimal, peu d'efforts supplémentaires des responsables du projet pour continuer son fonctionnement dans le temps.	Le projet nécessite peu d'entretien et les responsables du projet peuvent très bien s'en charger.	Le projet ne nécessite pas d'entretien à la suite de sa réalisation.	/10
<p>8. Équilibre financier et réalisme des prévisions budgétaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • En fonction du budget maximum alloué par la Ville • Présence et contribution d'autres partenaires financiers • Tenue en compte des imprévus possibles pour la réalisation du projet nécessitant des coûts supplémentaires 	Le budget n'est pas réaliste.	Le budget est plus ou moins réaliste et les risques d'imprévus financiers sont élevés.	Le budget est complet et assez réaliste, les risques d'imprévus financiers sont moyens.	Le budget est complet et réaliste et les risques d'imprévus financiers sont faibles.	Le budget est complet et réaliste.	/10
<p>* Si le seuil minimal des critères 6 et 7 n'est pas atteint, le projet est automatiquement inadmissible.</p> <p>* Le minimum requis pour être admissible est de 60 points sur 80.</p>					TOTAL	/80